

Formation

Mastère Conseiller en gestion de patrimoine



Commerce - Gestion - Management
- RH

Qualités souhaitées

- Écoute
- Sens du contact et de la relation clientèle
- Rigueur
- Précision
- Organisation

Objectifs

- Effectuer une approche globale du patrimoine auprès de ses clients.
- Assurer des conseils et services de haute qualité adaptés aux besoins des clients et dans le respect de leur intérêt patrimonial.
- Exercer son activité à la demande du client dans la limite des missions qui lui sont confiées et en conformité avec la déontologie, en prenant en compte les besoins et les objectifs de ses clients.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le(la) titulaire du Bac+5 sera capable d' :

- Assurer l'audit d'un client patrimonial
- Analyser la situation patrimoniale
- Expertiser et optimiser une stratégie patrimoniale
- Assurer le suivi et le développement de la clientèle patrimoniale



Niveau d'entrée

Bac+ 3 validé ou certification de niveau 6 pour une admission en 1ère année



Type de formation

Titre professionnel (diplôme reconnu par l'Etat et inscrit au RNCP) de niveau 7



Durée

2 ans



Niveau de sortie

Mastère (Bac+5)



Handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap. Notre référent handicap étudiera avec vous le meilleur aménagement possible. Consultez [notre page dédiée](#).



Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou par la VAE



Diplôme obtenu

Conseiller en gestion de patrimoine (niveau 7)



Coût de la formation

En alternance : Gratuit pour l'apprenant. Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise et son OPCO. L'apprenant perçoit une rémunération tout au long de son contrat par l'entreprise en fonction de son âge et du niveau du diplôme. Pour plus d'information nous contacter.

Admission

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Le CFA peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise. La formation gratuite et rémunérée pour l'alternant.

Public visé :

- Salariés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap
- Accessible par la [Validation des Acquis de l'Expérience](#)

Prérequis :

- Admission en 1e année : être titulaire d'une L3 ou diplôme équivalent
- Admission en 2e année : être titulaire d'un Bac+4 sous conditions

Candidature :

- Dossier de candidature + CV + Lettre de motivation
- Entretien de motivation

Accès à la certification

Le titre Mastère Conseiller en gestion de patrimoine est accessible par 3 voies :

- Parcours de formation en alternance
- Parcours continu complet ou par capitalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)?

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet cfa.lemans.sarthe.cci.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CFA CCI Le Mans Sarthe

132 rue Henri Champion 72100 Le Mans

02 43 40 60 60

cfa.lemans.sarthe.cci.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La formation

1 Programme

Programme

Auditer un client patrimonial

- Identifier le projet et les préoccupations patrimoniales
- Recueillir l'ensemble des informations relatives à la situation familiale et patrimoniale
- Identifier l'ensemble des contraintes

Analyser la situation patrimoniale

- Établir le bilan patrimonial
- Construire des solutions juridiques et/ou financières adaptées aux objectifs du client

Préconiser une stratégie patrimoniale

- Présenter et justifier les préconisations patrimoniales
- Valider le plan d'actions patrimoniales

Suivre et développer la clientèle

- Conduire un projet
- Auditer les risques juridiques et financiers

2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le CFA et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir-faire et un savoir-être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

3 Équipe pédagogique

Au CFA, un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le CFA et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

4 Locaux et équipements

- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels
- Centre d'étude des langues
- Centre de ressources multimédia

5 Modalités d'évaluation et validation du diplôme

- Validation des blocs de compétences avec Mémoire à réaliser à la fin de la formation.
- Diplôme reconnu par l'état (niveau 7) Conseiller en gestion de patrimoine
- Pour savoir si la certification proposée par le CFA est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter : la fiche RNCP du diplôme

Et après ?

6 Poursuite de formation

7 Métiers & entreprises

Les métiers

- Conseiller(ère) clientèle en gestion privée
- Conseiller(ère) patrimonial(e)
- Gestionnaire de patrimoine
- Ingénieur patrimonial

Les entreprises

- Dans tous les secteurs d'activité et dans des entreprises de toutes tailles

Partenaires



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet cfa.lemans.sarthe.cci.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)